Les médicaments génériques sont ils efficaces ?

En 2011, les ventes de médicaments génériques ont chuté de 3 %. Le taux de remplacement des médicaments de marque par des génériques est tombé de 80 % en 2009 à 72 % en avril 2012. Réticence croissante des patients, ordonnances davantage orientées vers les médicaments de marque, augmentation de l’utilisation de la mention « non substituable » (NS), les pharmaciens ont de plus en plus de mal à distribuer les génériques.

**Combattre les idées fausses sur le générique**

Rappelons que le générique est la copie de son médicament de référence. Il est fabriqué quand ce dernier tombe dans le domaine public, soit 20 ans après le dépôt du brevet ou entre 10 et 15 ans après sa mise sur le marché. Il en reprend intégralement la molécule, la composition, le dosage et le principe actif. Certains génériques sont fabriqués sur les mêmes chaînes que leurs médicaments de référence et subissent les mêmes évaluations et les même contrôles. C’est à cette seule condition qu’ils obtiennent une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM).
Certaines catégories de personnes ont le sentiment que le générique substitué « marche moins bien » que leurs médicaments de marque, cela est du à un effet psychologique bien connu appelé effet placebo-nocebo. D’autres sont déstabilisées par le changement de la présentation (gélules, comprimés), taille et couleur, il s’agit souvent des personnes âgées, plus réticentes et plus méfiantes face au changement des substances inertes qui forment l’enveloppe extérieure et déterminent la couleur, la forme ou le gout du médicament, les excipients souvent pointés par les détracteurs des générique pour leur interférence négative dans l’efficience du médicament, et des réactions allergique notamment avec le lactose qu’ils contiennent. Mais ce n’est pas une particularité des génériques : les médicaments de référence contiennent également des excipients, le dentifrice aussi. Si la présentation des génériques est aujourd’hui souvent différente de celle de leur médicament de référence, cela devrait changer car la loi autorise désormais les fabricants de génériques à copier l’aspect des médicaments de référence.

**Aux limites du générique**

Tout cela n’a pas empêché l'Académie de médecine de jeter début 2012, un nouveau pavé dans la mare des génériques. Un rapport, rédigé sous la direction du Pr Charles Joël Menkès ancien membre de l’AMM, conclut que le générique n'est jamais exactement identique à son médicament de référence, car si le principe actif est effectivement rigoureusement le même, l'excipient ne l’est pas et peut occasionner ces réactions allergiques plus ou moins sévères, notamment avec les formes orales des antibiotiques à usage pédiatrique.
Cette affirmation va à l’encontre des garanties apportées par les instances officielles. L'Afssaps a contrôlé, entre 1999 et 2006, 1 658 spécialités dont 349 princeps et 1 309 génériques. La Commission nationale de pharmacovigilance a conclu à l'absence de problèmes de sécurité particuliers liés à l'utilisation des médicaments génériques. Mais elle a attiré l'attention sur la difficulté de substitution de médicaments à marge thérapeutique étroite comme certains antiépileptiques, anti-coagulants, hypoglycémiants et traitements de la thyroïde ou à visée cardiologique.

Il faut rappeler qu’en 2011, une boite délivrée sur quatre était un médicament générique. Aux USA c’était deux boites sur trois. Vu la consommation française de médicaments, la conjoncture économique actuelle, il serait dommage de décrédibiliser le générique. Généralement deux fois moins cher, il n’a jamais encore fait la une de l’actualité comme d’autres médicaments de marque ont pu la faire.

**Olivier KONARZEWSKI**

Source :

* Consommation et dépenses de médicaments en France et en Europe 2006-2009 – Cnamts 10/03/2011.
* **Place des génériques dans la prescription- A**cadémie de médecine, **24/02/2012.**